

Séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 1^{er} jour de juin deux mille seize (01-06-2016) à 19 h au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Marc Bastien, conseiller, est absent et à l'extérieur du territoire.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Octroi de contrat – Henri St-Amant et fils inc.- Construction pavillon multifonctionnel au parc des Grès***

Période de questions

- 3. Clôture de la séance***

2016-06-228

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016

2. Octroi de contrat – Henri St-Amant et fils inc.- Construction pavillon multifonctionnel au parc des Grès

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public publié le 2 mai 2016 dans le système électronique d'appel d'offres SEAO et dans le journal Le Nouvelliste, pour la construction d'un pavillon multifonctionnel au parc des Grès;

CONSIDÉRANT que dix (10) entrepreneurs ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant (avant taxes)
Henri St-Amant et Fils inc.	592 020,00 \$
Construction CMA	618 016,96 \$
Paul A. Bisson inc.	633 181,13 \$
Therrien Entrepreneur Général	634 000,43 \$
Construction Richard Champagne inc.	634 691,19 \$
Rénovation Guy Lord inc.	636 012,00 \$
Construction et Démolition G.B.	658 900,00 \$
A Plus Construction	679 366,03 \$
Construction R. Cloutier inc.	693 372,00 \$
Construction Sipro inc.	725 219,14 \$

CONSIDÉRANT que la firme d'architectes Renée Tremblay a vérifié la soumission d'Henri St-Amant et fils, le plus bas soumissionnaire conforme, et qu'elle en fait la recommandation;

2016-06-229

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la construction d'un pavillon multifonctionnel au parc des Grès à Henri St-Amant et fils, le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 592 020,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 04
Fin : 19 h 04 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2016-06-230

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 19 h 05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière